

2026-2027	Master	INFORMATIQUE		
	Niveau	MASTER 1 CCI	MASTER 2 CCI	MASTER 2 CCI
	Parcours		Parcours Maths Info	Parcours Info
Semestre 1 Session 1	Rentrée	04/09/2026	07/09/2026	07/09/2026
	Début des enseignements	07/09/2026	A partir du 7/09/2026	A partir du 7/09/2026
	Fin des enseignements	15/01/2027	29/01/2027	29/01/2027
	Evaluations semestre impair dont seconde chance	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 15/01/2027 inclus	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 29/01/2027 inclus	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 29/01/2027 inclus
	Jury de semestre impair	du 18 au 25/02/2027	du 25/02 au 4/03/2027	du 25/02 au 4/03/2027
Semestre 2 Session 1	Début des enseignements	à partir du 18/01/2027 et dès lors que les évaluations du premier semestre sont terminées		
	Fin des enseignements	23/04/2027 SAE du 26/04/2027 au 11/06/2027 d'une durée de 5 semaines donnant lieu à la soutenance d'un rapport		
	Evaluations semestre pair dont seconde chance	CC CCF CC de substitution : Après chaque enseignement au fil de l'eau et au plus tard le 23/04/2027 inclus		
	Stage attributif d'ECTS ¹		Possible du 1er/02/2027 au 4/06/2027 d'une durée de 4 à 5 mois ¹ Soutenances possibles du 21 au 25/06/2027 ou du 1er au 3.09.2027 *	Possible du 1er/02/2027 au 4/06/2027 d'une durée de 4 à 5 mois ¹ Soutenances possibles du 21 au 25/06/2027 ou du 1er au 3.09.2027 *
	Stage non attributif d'ECTS	Possible sur l'année dans la limite de l'organisation du calendrier et de l'emploi du temps obligatoire**	Possible sur l'année dans la limite de l'organisation du calendrier et de l'emploi du temps obligatoire**	Possible sur l'année dans la limite de l'organisation du calendrier et de l'emploi du temps obligatoire**
	Jury de semestre pair et d'année	du 1er au 8/07/2027	du 1er au 8/07/2027 et du 9 au 16/09/2027	du 1er au 8/07/2027 et du 9 au 16/09/2027
Session 2 (Notes rattrapage et notes stages soutenus en septembre)	Session semestre impair			
	Session semestre pair			
	Jury session 2			

Vacances universitaires	Toussaint	Du 26 OCTOBRE 26 au 1er NOVEMBRE 26 inclus
	Noël	Du 21 DECEMBRE 26 au 3 JANVIER 27 inclus
	Hiver	du 1er au 6 MARS 27 inclus (sauf si stage)
	Printemps	du 26 au 30 AVRIL 27 inclus (sauf si stage)
	Été	à partir du 23 JUILLET 27 (fermeture établissement)
Vie étudiante	Journées "Temps fort" Vie étudiante : pas d'évaluation et dans la mesure du possible pas d'enseignement	1er OCTOBRE 26 - 3 DECEMBRE 26 - 11 MARS 27 - 16 MARS 27 - 25 MARS 27

¹ Toute durée inférieure relève d'une situation devant rester marginale. Elle est soumise à l'approbation du directeur sur appréciation du responsable d'année qui veillera d'une part, à conserver une cohérence pédagogique en termes d'acquisition des compétences pour la délivrance d'un même diplôme et d'autre part, à harmoniser l'évaluation des étudiants au moment de l'unique période de soutenances de stages.

* Dates pouvant fluctuer en fonction de la situation particulière de l'étudiant - Le stage pourra alors s'étaler jusqu'au 31/08/2027 sous réserve pendant la fermeture de l'université, de la mise en place du suivi pédagogique et administratif correspondant, avec une soutenance de stage en septembre

** Pour les redoublants, dates possibles dès le début de l'année jusqu'à la date de fermeture de l'université, sous réserve de l'emploi du temps obligatoire des enseignements restant à valider

NB Stages : la durée est établie en mois calendaires sur la base d'un temps complet - Le nombre d'heures est calculé sur la base théorique de 22 jours par mois, 7 heures par jour, 35 heures par semaine - Cette conversion en heures est requise pour le calcul de la gratification éventuelle.